

Conseil de quartier **Plan de l'Église – La Gravière**

Compte rendu de la réunion du 17 décembre 2008

Lieu : Maison des Associations. Début de la réunion à 20 h 30

Présents :

Didier SPIRE, Président

Rodolphe BARRY, Maire-adjoint délégué à la Circulation, aux Transports et à la Sécurité routière.

Françoise AYRAULT – Dominique BERNIER – Marie-Françoise BOUTEL – Patrick CELLARD – Yannick DUMAS – Hugues HATAT - Sylvie HUBERLAND – Alain JOUNY - Denis LACOIN – Christian RUBAT DU MÉRAC – Pascale SAMAAN – Claude STENGEL

Jean-Pierre DEPONDT, Conseiller municipal rapporteur aux Conseils de quartier et à la Démarche qualité.

Absentes excusées : Fanny ARMELIN – Sylvie CELLARD (Conseillère municipale) - Hélène GIORDANO (Conseillère municipale) - Florence HAMEEUW - Catherine PERRODO (Conseillère municipale).

Rédactrice : Pascale SAMAAN

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du dernier compte-rendu du Conseil de quartier.
- Avancées des différents groupes de travail.
- Troc-Plantes 2009.
- Informations et questions diverses

1) Approbation du dernier compte-rendu du Conseil de quartier

Le Conseil de quartier a approuvé le dernier compte-rendu du Conseil de quartier après quelques modifications par mail.

2) Avancées des différents groupes de travail

a) Commission écologie

- **Première sous-commission : « Isolation thermique »**

Patrick CELLARD explique à nouveau, à l'ensemble du groupe, l'objectif de son groupe de travail :

- Étudier les économies d'énergie possibles dans le quartier sachant que son habitat est homogène, ce qui peut amener à espérer trouver des améliorations communes à beaucoup de maisons. Le quartier étant ancien d'environ 25 ans ou plus, les maisons ne sont plus aux normes.

Dans un premier temps, le groupe a pensé qu'il fallait rassembler de l'information.

Patrick CELLARD et Dominique BERNIER se sont renseignés auprès de l'Agence Locale de Maîtrise de l'Énergie (ALME) à Magny-les-Hameaux. L'ALME diffuse de l'information, fait des études et du conseil auprès des particuliers et des collectivités locales mais sans faire concurrence aux professionnels et aux bureaux d'études. Ils sont cinq personnes et leur budget vient essentiellement de subventions (Agence de l'Environnement et de Maîtrise de l'Énergie (ADEME), Conseil Général, ...).

Le représentant de L'ALME qui les a reçus était d'accord avec leur approche et leur a signalé qu'à Chamfleury, une étude a été envisagée sur la faisabilité d'implantation de panneaux solaires sur les toits des maisons. Planter une énergie solaire n'est pas, a priori, une bonne solution chez nous car les maisons ne sont pas orientées correctement et les constructions n'ont pas été prévues pour cela.

Pour information, un chauffe eau solaire coûte environ 15 000 euros.

L'ALME leur a remis un questionnaire.

Il semble judicieux, dans un premier temps, de mettre en commun les expériences de chacun. Pour cela, ils se proposent d'envoyer un courrier aux Présidents des différentes ASL du quartier afin d'expliquer notre démarche et collecter de l'information auprès de leurs membres ou de certaines personnes connaissant bien le sujet. Nous pourrions ainsi être aidés dans notre démarche. Ce courrier sera accompagné d'un questionnaire, réalisé en s'appuyant sur les documents remis par l'ALME concernant les différents types de maison, leur composition, le type de chauffage etc...

Françoise AYRAULT a dû faire, à titre personnel, un diagnostic thermique. Son coût s'est élevé à 330 euros et il est obligatoire.

Denis LACOIN a récupéré deux bilans énergétiques établis pour des maisons des Allées Parisiennes.

Quelques conseils simples à propos des fenêtres : s'il y a beaucoup de déperdition de chaleur, il est nécessaire de vérifier l'étanchéité des joints, de mettre du double vitrage ou des nouveaux joints et de fermer ses volets dès la nuit tombée.

Mohamed MAHIEDDINE nous propose d'utiliser le magazine municipal Voisins Notre Ville pour communiquer et recueillir des informations.

La prochaine réunion de la sous-commission énergie s'est déroulée le 14 janvier à 20 h 30 chez Didier SPIRE, 5 square Saphir.

Christian RUBAT DU MÉRAC souhaite se joindre à la sous commission avec Patrick CELLARD et Françoise AYRAULT.

- Deuxième sous-commission : « Les récupérateurs d'eaux de pluie »

Marie-Françoise BOUTEL et Claude STENGEL nous ont expliqué leur étude préliminaire.

Elles en ont rappelé l'objectif : réfléchir à l'utilité d'installer un ou plusieurs récupérateurs d'eau de pluies pour des usages domestiques.

Le but est de préserver les nappes phréatiques et faire face à des sécheresses estivales éventuelles, sachant que l'eau de pluie répond pleinement aux besoins en minéraux des végétaux.

Elles nous ont présenté le projet de trois villes ayant mis des récupérateurs d'eaux à disposition de leurs administrés : Troyes, Saint Avold et Oissel.

A Saint-Avold, sur 17 000 habitants, il y a eu 300 à 400 équipements vendus dont 19 % pour les maisons individuelles.

Les récupérateurs sont de différents types, ils peuvent être installés en extérieur, en intérieur ou être enterrés. En ce qui concerne l'eau recueillie pour l'arrosage des jardins, l'emplacement est en extérieur hors-sol.

L'acquisition d'un récupérateur d'eau peut faire l'objet d'un crédit d'impôt de 25 %.

Le groupe propose d'écrire aussi aux différentes ASL afin de faire un sondage pour savoir si les gens sont intéressés ou non à propos de ces récupérateurs d'eau.

A titre d'information comparative : 200 composteurs ont été commandés en Mairie en 2008, sachant que des Vicinois en possédait un (distribués par la Ville) depuis des années et que certains ont été retrouvés aux encombrants. Un sondage préliminaire nous semble donc nécessaire.

Nous rappelons que le projet n'a pas d'intérêt économique mais seulement écologique.

La diffusion de ce sondage pourrait être faite par une distribution dans les boîtes aux lettres.

b) Commission : Animation du quartier et débats

Dominique BERNIER est porteur de ce projet, il s'agit :

- d'aller à la rencontre de ses voisins afin de mieux se connaître, de réfléchir à l'avenir qui est réservé à chacun, d'abattre les préjugés et de dialoguer avec les jeunes.*
- d'être à l'initiative de rencontres intergénérationnelles.

En effet, constat a été fait que nombre d'habitants de notre quartier ont vieilli et qu'ils sont en théorie davantage disponibles.

Nous attendons qu'il fasse des propositions concrètes.

**sans impliquer les ASL.*

3) Troc-Plantes 2009

La date du dimanche 17 mai 2009 a été retenue.

Didier SPIRE se charge de contacter les directrices des écoles du Bois de la Garenne pour essayer d'impliquer les enfants comme sur les premières éditions.

L'information se fera sous forme de tract dans tous les quartiers de Voisins-le-Bretonneux afin d'élargir la provenance des visiteurs et ainsi renouveler les échanges de plants.

L'information paraîtra dans la lettre des Conseils de quartier, distribuée en janvier.

Il a été décidé de supprimer le bac à compost traditionnellement mis à disposition ; certains visiteurs en effet ne venaient exclusivement que pour en prélever sans participer au troc.

4) Informations et questions diverses

- Informations à propos de la vidéosurveillance

Hugues HATAT nous a fait un compte rendu de la réunion à laquelle il a assisté dans le cadre du comité d'éthique de la vidéosurveillance. Cette réunion a dressé un bilan des travaux de l'année écoulée et présenté le système informatique avec masquage des zones privées.

Certains magasins se sont abonnés à ce système, ce qui leur permet d'être filmés en cas d'appui sur le bip mis à leur disposition lors d'un braquage ou d'une infraction.

Ce système a permis d'identifier :

- certains taggers d'abris bus,
- le conducteur d'un camion qui a enfoncé une barrière.

Une baisse globale de la délinquance a été constatée par les services de police : par exemple, plus aucun vol ou de dégradation de vélo devant le gymnase des Pyramides.

Il y a une convention de fonctionnement avec le commissariat de Guyancourt. L'effacement des bandes se fait systématiquement au bout de quinze jours si aucune demande n'a été formulée.

Il faut donc ne pas tarder si l'on veut porter plainte avec demande d'utilisation de la vidéo.

Il y a eu ces dernières semaines un hold-up chez Champion, chez LIDL et la Poste a été cambriolée. Les voleurs connaissaient bien le système car ils sont passés là où il n'y avait pas de caméras !

L'adresse courriel du comité d'éthique : comité.ethique@voisins78.fr a reçu depuis son ouverture, deux courriels.

Deux caméras supplémentaires ont été installées à la Croix du Bois et une a été déplacée suite à la construction d'un bâtiment, occasionnant alors une gêne de l'angle de vision de la caméra (Centre Technique Municipal).

Dans notre quartier, il y a deux caméras ; l'une est au rond point, entre la pharmacie et le bar O'Danpatty et l'autre devant l'école du Bois de la Garenne.

Le coût de la maintenance est de 3 500 euros par an.

- Question diverse

Patrick CELLARD informe que beaucoup de personnes regrettent le déplacement de la boîte aux lettres de la Poste, loin de la rue et obligeant à trouver une place de parking. Il propose de mettre en place un dépose minute sans descendre de la voiture en créant un passage entre la Poste et la Mairie.

Fin de la réunion à 23 heures

Prochaine réunion le jeudi 12 février 2009 à 20 h 30 en Mairie.

Didier SPIRE
Président

Pascale SAMAAAN
Secrétaire de séance